

Les Brèves Félines

République Française - Département de la Loire - Mairie de Saint Marcel de Félines

04 77 63 23 35 / mairie@saint-marcel-de-felines.fr
www.saint-marcel-de-felines.fr

Numéro 71 - Juin 2026

ÉDITO DU MAIRE

Au travers du premier édito de la nouvelle mandature, je souhaite, avant tout, remercier et féliciter l'ensemble des élus qui se sont engagés dans l'aventure communale. Une équipe pleine d'énergie prête à s'investir pour porter les projets qui naîtront des fertiles échanges du mercredi 24 juin.

Les tables rondes félines seront l'occasion de récolter vos idées, suggestions pour constituer une feuille de route qui guidera notre action pour les six prochaines années.

D'ici là, nous aurons le plaisir de partager une soirée festive et musicale portée par le comité des fêtes le samedi 13 juin.

Bel été à toutes et à tous.

Le Maire : Frédéric LAFOUGERE

INFORMATIONS PRATIQUES - MAIRIE

Horaires d'ouverture:

Accueil physique : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00.

Accueil téléphonique: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Contact : mairie@saint-marcel-de-felines.fr

Site internet : www.saint-marcel-de-felines.fr

Accueil - Renseignements - Communication : Mme Amélie MATHELIN

Secrétaire de mairie : Mme Dominique DUTOUR

Maire : Frédéric LAFOUGERE

Prise de RDV auprès du secrétariat : 04 77 63 23 35.

Marché : Mardi à partir de 16h30.

POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous vous invitons à vous rapprocher du secrétariat de mairie afin de faciliter votre installation.

Lors de votre arrivée, pensez à :

- vous inscrire sur les listes électorales,
- déclarer votre arrivée à :
 - Roannaise de l'Eau 04.77.68.54.31,
 - Pour la collecte des ordures ménagères et la déchetterie : 04.77.28.29.30,
- télécharger l'application Illiwap où vous retrouverez toutes les informations de la commune.

VIE COMMUNALE

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Présentation du nouveau conseil municipal : de gauche à droite

Hervé GROSBELLET (conseiller municipal délégué), Nathalie CRIONNET, Marie-Line MARMOTTAN, Julie ADAM, Candice MALAVIEILLE (3ème adjointe), Véronique BARATEAU, Guillaume PEILLON, Frédéric LAFOUGÈRE (Maire), Ismaël DURAN, Maryline VERNE (1ère adjointe), Alain CLÉMENT (2ème adjoint), Laëtitia LAFFAY, Karla ESTRELLA, Florent TRIPIER, Bernard BISSUEL (conseiller municipal délégué).



COMMÉMORATION DU 19 MARS

Comme chaque année, les habitants du village se sont réunis au monument aux morts pour commémorer le 19 mars ; date du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Cette année, l'équipe de la FNACA de Saint-Marcel avait convié ses homologues de Neulise, permettant d'accueillir un plus grand nombre d'anciens combattants.

En ces temps troublés, cette cérémonie a rappelé à tous les drames causés par les conflits et combien la paix reste précieuse.

À l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été partagé dans un moment de convivialité.



COMMÉMORATION DU 08 MAI

Le 8 mai, sous un soleil printanier, la commune s'est réunie pour commémorer la victoire de 1945 dans un moment de recueillement et de partage.

En présence d'Édouard Durand, représentant des Anciens Combattants, qui a rappelé avec émotion l'importance de préserver la paix et le devoir de mémoire, de nombreux félinois — jeunes et moins jeunes — ont pris part à cette cérémonie.

Comme chaque année, le Conseil municipal des enfants a pris une part active à la commémoration, témoignant ainsi de l'engagement des plus jeunes dans la transmission des valeurs républicaines et du souvenir.

La cérémonie s'est ensuite conclue autour du verre de l'amitié servi à la mairie, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



VIGILANCE FRELONS ASIATIQUES

Un nid primaire a été découvert et aussitôt détruit dans un lieu-dit de la commune.

La mairie vous invite à la plus grande vigilance quant à la présence possible de cet insecte et également à la prudence dans l'intervention en vue de la destruction d'un nid.

En cas de doute, renseignez vous de manière précise.



En partenariat avec la Communauté de Communes Forez-Est, le syndicat d'apiculture l'Abeille du Forez propose ses services pour la destruction des nids de frelons asiatiques



Coût de l'intervention :

o **Intervention < 5m :**
100€ (**40€** pris en charge par L'Abeille du Forez),
Reste 60€

o **Intervention > 5m :**
200€ (**90€** pris en charge par L'Abeille du Forez),
Reste 110€



Les modalités :

Les techniciens de l'Abeille du FOREZ interviendront **après la communication :**

o des **coordonnées** du propriétaire du nid

o de sa **localisation.**



Contact :

Thierry SABATIER : thierry.sabatier0127@orange.fr / 06 70 22 93 63

Yoann DARCAÏ : yo042@hotmail.fr / 06 26 45 41 60

L'Abeille du forez : contactadf@free.fr

INVITATION

TABLES RONDES FÉLINOISES



MERCREDI 24 JUIN 2026
À 20H00

MAISON DU TEMPS LIBRE

**PRENONS UN TEMPS
POUR PARLER DE ST MARCEL !**



PARTAGEONS
nos idées



CONSTRUISONS
une vision collective
de la vie communale



VENONS AVEC
nos envies, nos idées,
nos propositions...

NOUS PARLERONS DE :



**ENFANCE
JEUNESSE**



**BÂTIMENTS
COMMUNAUX**



**VOIRIES
ET CHEMINS**



**VIE
ASSOCIATIVE**



**VIE COLLECTIVE
ET SOLIDAIRE**



**ESPACES PUBLICS
ET CADRE DE VIE...**



**LES TABLES DE DISCUSSION SERONT
ANIMÉES PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE.**



**CETTE SOIRÉE SE CLÔTURERA
AUTOUR D'UN VERRE DE L'AMITIÉ !**

VIE COMMUNALE

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME) se mobilisent pour la biodiversité avec la création d'hôtels à insectes fabriqués à partir de matériaux de récupération. Accompagnés par des volontaires de la commune, dont Thomas et Sébastien qui ont apporté une aide précieuse, ils ont conçu ces refuges destinés à accueillir des insectes utiles comme les abeilles solitaires ou les coccinelles.

Installés sur la place du village et près de l'étang, ces aménagements allient démarche écologique et sensibilisation du public. Une belle initiative locale qui met en lumière l'engagement de jeunes pour la protection de la nature.



Conseil Municipal des Enfants - Création des hôtels à insectes

RÉHABILITATION DE LA CROIX DE L'ÉTANG

Au cours de ce début d'année, des riverains proches de l'étang ont réhabilité une croix qui se trouvait bien dégradée du fait des conditions climatiques supportées depuis fort longtemps.

Le support en pierre et la croix ont bénéficié d'une belle cure de rajeunissement.

Merci pour cette belle initiative en faveur du patrimoine communal, et à cette occasion, merci également à d'autres initiatives passées, comme à Créonnet, La Croix de Bard, à Sice, à Félines etc.



SÉCURISATION VOIRIE



Plusieurs axes de voiries ont été sécurisés par des panneaux.

PERMIS DE DÉTENTION DE CHIENS CATÉGORISÉS

RAPPEL : La délivrance du permis de détention de chiens dangereux par les maires est régie par l' **Article L211-14 du code rural** et le **décret n° 2009-1768** du 30 décembre 2009 relatif au permis de détention de chien publié au Journal Officiel de la République Française le 31 décembre 2009.

Depuis le 1er janvier 2010, les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention : telle est la disposition essentielle de la loi du 20 juin 2008 sur la prévention et la protection des personnes contre les chiens dangereux.

Ce permis de détention est délivré par le maire aux propriétaires ou détenteurs.



JOBS D'ÉTÉ



La commune reconduit le recrutement d'un contrat lycéen/ étudiant (à partir de 16 ans) pour les mois de juillet et/ou août.

Nous invitons les jeunes félines - félinos à apporter un CV et une lettre de motivation en mairie (ou mairie@saint-marcel-de-felines.fr) **avant le 31 mai 2026.**

VIE COMMUNALE

CANTINE DE L'ÉCOLE : NOUVELLE VAISSELLE SILENCIEUSE



La cantine se fait plus calme grâce à des assiettes anti-bruit. Il y a quelques mois, la municipalité a décidé d'investir et équiper la cantine scolaire d'assiettes silencieuses. Réduire significativement le bruit ambiant pendant les temps de repas pour offrir un environnement plus agréable aux enfants comme aux agents.

Comment ça marche ?

Les assiettes silencieuses sont conçues avec des matériaux absorbant les vibrations et les résonances, limitant ainsi les bruits.



LOCALISATION DES DÉFIBRILLATEURS



La commune dispose de plusieurs défibrillateurs dans le village à la Ruche, au terrain de foot, à la Maison du Temps Libre, à la crèche.

Afin de pouvoir les localiser rapidement, vous trouverez des affichettes avec un QR code à différents points communaux (Mairie, Ruche, Maison du Temps Libre, église, étang...). Flashez ce QR code et trouvez le défibrillateur le plus proche de vous.

Aussi, vous avez la possibilité de les identifier ou de mettre à jour leur position via l'application mobile ou site internet stayingalive.



CONCILIATEUR DE JUSTICE



Le conciliateur de justice, un auxiliaire bénévole pour régler les litiges du quotidien.

Le conciliateur de justice est un collaborateur occasionnel de la justice qui dispose d'une formation ou d'une expérience juridique. Son rôle consiste à faciliter le règlement amiable de certains litiges civils du quotidien (troubles du voisinage, litiges entre propriétaires et locataires, etc...). Par contre, il ne peut pas intervenir en matière pénale, dans des affaires concernant l'état des personnes ou le droit de la famille. Il ne peut pas non plus intervenir en cas de litige avec l'administration. Il doit faire preuve d'impartialité, de réserve, de dignité et de confidentialité dans l'exercice de ses fonctions.

Prise de RDV par mail : rolland.dutel@conciliateurdejustice.fr

COMMISSION COMMUNALE DES SOLIDARITÉS

GOÛTER ESTIVAL DES AÎNÉS



La commission des solidarités et le conseil municipal ont souhaité reconduire la rencontre estivale proposée aux aînés du village.

Cette après-midi conviviale, ponctuée de jeux et bavardages, sera agrémentée de rafraîchissements et d'une collation.

Ce rendez-vous est fixé le **jeudi 6 Août à partir de 15h à la Salle du Temps Libre.**

Les jeux de cartes et autres boules de pétanque sont les bienvenus.

A cette occasion, si des personnes souhaitent être véhiculées, c'est possible mais, pour cela, veuillez en faire la demande en mairie.

VIE COMMUNALE

LIMITATION DE VITESSE EN CENTRE BOURG



Depuis le 06 mai une limitation de vitesse à 30km/h est instaurée dans le centre bourg. Tout véhicule doit respecter cette limitation sous peine de poursuites.

Rappel : Pensez à réduire considérablement votre vitesse aux abords de l'école, ensemble améliorons la sécurité pour nos enfants.



INSTALLATION CLASSEE NERONDE – ENQUETE PUBLIQUE 08/06/2026 AU 03/07/2026 – SAS EUROVIA GRANDS PROJETS FRANCE

LA S.A.S EUROVIA GRANDS PROJETS FRANCE projette d'implanter et d'exploiter temporairement une centrale mobile d'enrobage au bitume de matériaux routiers à chaud au niveau de l'Aire de service de la Loire située à Néronde. En conséquence, une enquête publique se déroulera du 08 juin 2026 à 08h30 au vendredi 03 juillet 2026 à 13h00 inclus en mairie de Néronde ; le dossier y sera consultable et un registre mis à disposition du public afin que toute personne intéressée puisse faire valoir par écrit ses observations et/ou propositions.

PLANTATIONS POUR LES BÉBÉS 2025

Comme chaque année à cette période, la commune de Saint-Marcel-de-Félines, en lien avec le conseil municipal des enfants, a organisé la traditionnelle plantation des arbres au verger communal pour les bébés nés l'an passé.

Cette année, Lison, Adèle et Juliette, accompagnées de leurs parents, ont pu choisir leur arbre et voir leur prénom apposé à ses côtés. Au fil des années, le verger communal s'enrichit ainsi de nouvelles plantations, symbole de vie et d'enracinement dans la commune.

Un moment convivial qui s'est conclu autour du verre de l'amitié.



LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Conformément à l'arrêté 2000/074 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, il est important de rappeler que :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécaniques ne peuvent être effectués que:

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



PLANTATIONS AUX ABORDS DE L'ÉGLISE

Les employés de la commune ont agrémenté la bordure étroite séparant le mur de l'église des places de parking par la mise en places de jeunes plantes vivaces qui vont se développer et embellir ainsi cet emplacement où dominant pour le moment principalement les graviers ; alors un peu de patience pour profiter de ce beau résultat à venir.



INSTALLATION PARKING VÉLO

Dans la cour de la mairie un parking à vélos a été mis en place pour faciliter le stationnement sécurisé des deux roues. Cet équipement est facile d'accès et disponible pour tous. 5 emplacements sont disponibles.



FAUCHAGE DES FOSSÉS

Le fauchage des fossés de la commune aura lieu début juin.



VIE COMMUNALE

ÉCOLE : RAPPEL INSCRIPTION

Ecole de St Marcel de Félines

La rentrée des classes 2026 se prépare !

Vous envisagez de scolariser votre enfant à l'école primaire de St Marcel de Félines l'an prochain :


Contactez l'école au plus vite !


04 77 66 24 53


ce.0420758w@ac-lyon.fr



Des services périscolaires pour accompagner les familles et les enfants tout au long de la journée scolaire :

 Garderie : ouverte le matin de 7h00 à 8h05 et le soir de 16h15 à 18h30 dans les locaux dédiés à la garderie au sein du bâtiment de l'ancienne poste.

 Service de cantine : un repas équilibré encadré par le personnel communal dans le bâtiment de la Ruche.

 Transports scolaires : un service de transport en partenariat avec la Région assure les trajets du matin et du soir, pour faciliter les déplacements des familles et garantir la sécurité des enfants. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'école ou la mairie.

MÉDICO-BUS



Le Médicobus, déjà bien installé sur le territoire, continue de faciliter l'accès aux soins de proximité.

À partir du 1er mai 2026, les jours et horaires de consultation évoluent afin de mieux répondre aux besoins des habitants.

Le Médicobus permet de bénéficier de consultations médicales près de chez soi, sans contrainte de déplacement importante. Ce dispositif, essentiel pour de nombreux patients, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de l'offre de soins locale.

Nous vous invitons à consulter le nouveau calendrier afin de connaître les jours de passage dans la commune la plus proche, et les horaires associés.

RDV au 04 77 23 11 73.



SAINT JUST LA PENDUE

SEMAINES PAIRES

MARDI 9H15- 15H45

STOP AMBROISIE



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

 www.signalement-ambrosie.fr

 L'application mobile **Signalement-ambrosie**

 email : support-signalement@fredon-france.fr



COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

Feuilles du même vert clair sur les deux faces

Pas d'odeur quand on les frotte dans la main

Une question sur l'ambrosie ?

Contactez **SIGNALEMENT-AMBROISIE** ou visitez le site www.ambrosie-risque.info



RAPPELS

URBANISME

Avant de débuter tous types de travaux construction, rénovation, extension, il est impératif de vous rendre en mairie afin d'obtenir les conseils pour bien réaliser vos déclarations.

Vous pouvez **réaliser vos déclarations directement via la plateforme, sur <https://www.e-permis.fr/>**

ou retirer en mairie un dossier papier pour réaliser vos demandes de travaux liés à l'urbanisme et/ou consulter les pages dédiées de la CCFE :

<https://www.forez-est.fr/vie-quotidienne-forez-est/urbanisme/instruction-d-urbanisme>

RECENSEMENT CITOYEN

Toute personne âgée de 16 ans doit faire la démarche auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit cet anniversaire. Pour l'inscription, merci de vous munir de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée de défense et citoyenneté.

Cette démarche est également indispensable pour passer certains examens ou diplômes (permis de conduire, baccalauréat...) mais permet aussi l'inscription automatique sur les listes électorales.

INFORMATIONS C. C. FOREZ-EST

EVOLUTION DES MAJORATIONS SPANC AU 01.01.2026

Dans le cadre des missions de contrôle exercées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) nous vous informons qu'une évolution importante concernant le régime des pénalités applicables aux usagers ne respectant pas leurs obligations réglementaires en matière de **mise en conformité de leur assainissement non collectif**.

Les collectivités compétentes peuvent appliquer aux usagers en situation de non-conformité une pénalité financière pouvant être majorée jusqu'à 400 %.

Afin d'assurer une application juste et cohérente des dispositions réglementaires, la SIMA COISE adopte depuis le 1er janvier 2026, un système de majoration progressive des pénalités. Cette évolution répond à un souci d'équité envers les usagers ayant déjà réalisé leur mise en conformité, et s'inscrit également dans une démarche de prévention des risques sanitaires, de salubrité publique et de lutte contre la pollution des eaux.

A noter : ces pénalités demeurent **annuelles** conformément aux textes en vigueur, elles cessent immédiatement dès la réalisation des travaux exigés.

CRÈCHE LES PETITS FÉLINS

En mars, s'est déroulée la semaine de la petite enfance. Un moment où tout le territoire se mobilise pour proposer des temps en lien avec un thème national.

La Crèche de St Marcel et le RPE de Balbigny se sont unis pour proposer un temps « Des.. équilibres !!! » à destination des enfants, des parents, des assistantes maternelles...

Ce ne sont pas moins de 40 personnes qui ont pu en profiter.

La même semaine, la crèche a rejoint le projet « l'Odyssée des Songes » porté par Agathe Revaillet avec le foyer Roche Féline.

Une marche dans le froid où petits et grands se sont réunis pour partager un doux moment. Une très belle rencontre qui s'est finie à la crèche avec quelques comptines.



ORDURES MÉNAGÈRES

La CCFE organise la collecte de vos bacs d'ordures ménagères les **16 et 17 juin** prochains à la **Maison du Temps Libre** de **15h00 à 18h30**. Dans ce cadre, vous recevrez un courrier vous précisant toutes les modalités. Lors de cette collecte merci de vous munir :

- de votre bac vide et propre
- de votre justificatif de domicile (pour les personnes n'ayant pas reçu le courrier)

RAPPEL - Point d'apport collectif :
Utilisation de sacs poubelles
de 50L maximum

1 badge nominatif/foyer

Dépôt possible 24h/24 - 7j/7j



! Accès sans badge aux conteneurs de tri

LES ERREURS DE TRI COÛTENT CHER

dans les **ORDURES MÉNAGÈRES** COÛT : 375 € HT/tonne

dans le **BAC JAUNE** COÛT : 649 € HT/tonne

ENFOUISSEMENT dans les sols

ADOPTONS LE BON GESTE

déposés dans la **BENNE À VERRE** COÛT : 40 € HT/tonne

RECYCLAGE (à l'infini pour le verre !)

La Communauté de Communes de Forez-Est, compétente en matière de gestion et de valorisation des déchets, mène actuellement une campagne pour rappeler les bons gestes de tri, notamment pour le verre.

Le verre, qui se recycle à l'infini, doit être déposé dans les bornes de collecte prévues à cet effet.

- 40 € HT par tonne lorsque le verre est correctement trié.

Les erreurs de tri ont un coût important :

- 375 € HT par tonne s'il est jeté avec les ordures ménagères.
- 649 € HT par tonne s'il est déposé dans le bac de tri.

Ensemble, adoptons les bons gestes de tri. »

NOUVELLE SAISON POUR LES DÉTOURS DE FOREZ-EST

La nouvelle saison des Détours de Forez-Est est lancée ! Porté par l'office de tourisme, ce programme incontournable propose près de 60 animations jusqu'à fin novembre, mêlant patrimoine, nature, découvertes insolites et expériences en famille. Cette édition 2026 s'inscrit dans la continuité des précédentes, tout en affirmant une volonté de renouvellement pour répondre aux attentes des habitués et attirer de nouveaux visiteurs.

Des communes à (re)découvrir

Cette année, la programmation met en lumière plusieurs communes à travers des visites inédites. Les visiteurs pourront découvrir Chazelles-sur-Lyon, Feurs et Panissières avec un regard nouveau sur leur histoire et leurs richesses locales. Entre parcours guidés et récits thématiques, ces visites permettent de redécouvrir des lieux familiers sous un angle différent, tout en valorisant l'identité du territoire.

Une saison tournée vers la nature et l'aventure

Les animations en plein air prennent une place renforcée dans le programme. Les visiteurs pourront vivre des expériences plus immersives, à l'image d'une aventure inspirée de Koh-Lanta, mêlant défis, stratégie et esprit d'équipe, ou encore d'une enquête naturaliste sur le sentier de la Belette. Ces formats participatifs viennent enrichir une offre familiale déjà bien développée, avec des activités accessibles à tous les âges.

Le vélo, un autre regard sur le territoire

Le succès des balades à vélo électrique se confirme encore cette saison avec de nouveaux itinéraires. À Balbigny, une sortie le long de la Loire propose une découverte bucolique du territoire, tandis que le parcours de la Véloire invite à explorer paysages et patrimoine en douceur. Ces circuits guidés s'inscrivent dans une démarche de tourisme durable, en offrant une manière originale et accessible de parcourir Forez-Est.

Fidèle à son esprit, le programme des Détours continue de mêler visites patrimoniales, découvertes d'entreprises locales et animations pour petits et grands. Les visites phares qui font le succès des Détours chaque année (visites d'entreprises - avec un programme étoffé pour les 48h de la création en novembre -, visites gourmandes, visites des coulisses de l'hippodrome de Feurs, visite insolite de Pouilly-lès-Feurs...) font bien sûr partie de ce nouveau programme.

La réservation des visites est obligatoire sur : www.rendezvousenforez.com / contact@forez-est.com / 04 77 94 64 74.



COMMUNICATION / PUBLICITÉ

Format de publicité	Professionnels avec adresse professionnelle ou personnelle sur Saint Marcel de Félines		Autres professionnels
	Tarif pour 1 parution	Tarif pour parution annuelle	Tarif pour 1 parution
8° de page	10 €	30 €	20 €
¼ de page	25 €	90 €	50 €
½ page	60 €	/	120 €
Page entière	150 €	/	/

Des encarts publicitaires à destination des artisans, commerçants, producteurs... sont à retrouver dans les brèves. Les sommes collectées seront prioritairement affectées aux actions solidaires (aînés, jeunes, solidarité) ; coûts déduits des frais d'impression.

Pour tout renseignement, prendre contact avec la mairie.



Restaurant - Bar à vins

Saint-Marcel-de-Félines

Coté Restaurant

Les midis - Menu du jour dès 16€90

A partir du jeudi midi - Menu gastronomique avec accord mets/vins

Coté Bar à vins

Mardi soir - Pizzas sur place et à emporter

Jeudi soir - Soirée à thème

Vendredi et samedi soirs - Privatisation possible

Gaétan Coquard
paysagiste

Tél: 06 62 53 91 39
coquardgaetan@gmail.com

Création et entretien de parcs et jardins

42122 ST-MARCEL-DE-FELINES



Publiez vos annonces & publicité d'entreprise !



VENTE A LA SERRE !

1417 La Philiponiere 42122 ST Marcel de Félines

LES DIMANCHES

9H-13H

10 MAI - 24 MAI



MERCREDIS DE MAI :

17H-19H

Plants de Légumes :

Aubergines, courges, poivrons...

Plants d'Aromatiques :

Basilic, Persil, Menthe glaciale,...

Plants de Fleurs :

Gazania, Tournesols, Oeillets,...

Tomates BIO 1€



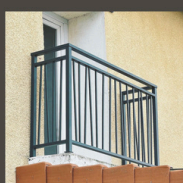
0658662029 - lafermedesbrindilles@gmail.com



TP DUREL

**TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENTS - ENROCHEMENTS
AMENAGEMENTS EXTERIEURS - DEMOLITION
LOCATION MATERIEL TP avec CHAUFFEUR
42122 SAINT MARCEL DE FELINES**

06 23 81 03 37 - contact@tpdurel.fr



BAM

06 67 91 53 21

Sarl.bam@hotmail.com 100, chemin de la Goutte Rouge - 42510 BALBIGNY

Le métal sous toutes ses formes pour Professionnels et Particuliers



VIE ASSOCIATIVE

PÉTANQUE DU MORILLON

Cette année, deux nouvelles recrues, dont un nouveau licencié, sont venus grossir l'effectif, ce qui porte le groupe à 11 licenciés et 3 adhérents amateurs.

Nous avons commencé les championnats à Commelle- Vernay, et avons fait une journée doublette et une journée triplète à la Réunionnaise à Saint-Étienne.

Nous jouons toujours le mercredi à partir de 14h00, et restons ouvert à toute personne qui a envie de jouer, même pour le plaisir.

Bonne pétanque à tout le monde.



MAPA CHANTEPIERRE

La MAPA Chantepierre de Saint-Marcel-de-Félines organise sa kermesse le **dimanche 14 juin à partir de 15h !**

Au programme : animation musicale avec Maé et Valentin, tombola avec de nombreux lots, jeux divers et buvette tout au long de l'après-midi dans une ambiance conviviale et familiale.

Les tickets de tombola sont disponibles en prévente.



Nous serons ravis de partager ce moment festif avec les habitants du village, les familles, les proches et toutes les personnes souhaitant venir passer un agréable moment avec les résidents et l'équipe de la MAPA Chantepierre !



La MAPA Chantepierre poursuit ses travaux d'embellissement afin d'offrir un cadre toujours plus agréable à nos résidents.

Des travaux de peinture sont actuellement réalisés dans la salle à manger ainsi que dans la salle d'animation.

Nous remercions chaleureusement nos bénévoles et volontaires pour leur aide précieuse, ainsi que notre présidente d'association qui accompagne activement ce projet, sans qui ces travaux ne pourraient voir le jour

SAINT-MARCEL DE FÉLINES
KERMESSE
MAPA CHANTEPIERRE
TOMBOLA AVEC DE NOMBREUX LOTS!
DIMANCHE 14/06 À PARTIR DE 15H
Animation avec Maé et Valentin
Jeux divers-Buvette

SCÈNE POUR TOUS

Scène Pour Tous



Association de théâtre en sommeil

Mais nous vous proposons des soirées jeux de société, cartes ...

A la salle de la ruche de 20h00 à 22h30

Prochaines soirées :

Jeudi 25 juin et jeudi 16 juillet

Accès libre pour petits et grands - Sans inscriptions



TOUS GROUPÉS

Les bons de commandes d'été sont bientôt prêts. Vous les trouverez prochainement sur les pages Facebook et Instagram de l'association mais également sur Illiwap et le site web communal.

Vous pourrez les partager car ils sont valables pour les Félinois et habitants des communes environnantes.

À très vite !

Nadège.



TOUS GROUPÉS
"L'union fait l'achat"

Brèves n° 71 - Page 12

Les ateliers du Comité

Avec le retour des beaux jours, le comité se remet au travail. Durant deux samedis, les bénévoles se sont réunis pour plusieurs ateliers. Au programme : inventaire, nettoyage et rangement du local, mais aussi et surtout un petit coup de neuf sur les tables et bancs du comité. Ponçage et vernissage étaient de mise pour leur redonner une nouvelle jeunesse ! Ces journées sont l'occasion pour les membres du comité de se retrouver, et de partager de bons moments dans la bonne humeur... tout en travaillant un peu tout de même !



La Fête de la musique de retour pour une troisième édition

Le comité des fêtes est heureux de vous annoncer la troisième édition de notre Fête de la musique. Comme les années précédentes, rendez-vous un week-end avant la date officielle, soit **le samedi 13 juin**. Le lieu reste inchangé : la Cour de la Ruche



Ouverture des portes dès 19 h 30 pour profiter de la buvette et de notre snack local. Nos frites maison, que vous aviez adorées l'an passé, seront de retour, ainsi que notre sandwich-saucisse local.

Bien sûr, la musique sera au cœur de la fête avec la présence du groupe S'park Trio, avec un début de concert prévu à 20h45.

Venez nombreux profiter de cette soirée festive, en musique !



SOU DES ÉCOLES

TOUS EN SCÈNE !
UNE JOURNÉE DE PARTAGE, DE RIRE ET DE SOUVENIRS !

SAMEDI 27 JUIN

VENEZ NOMBREUX !
PETITS ET GRANDS, ON VOUS ATTEND !

★ AU PROGRAMME ★

- 11H00** : POP CORN
- 12H00** : REPAS (Burgers, Frites et Glaces par Métis/Traiteur)
- 12H30 À 14H30** : JEUX LIBRES (Structures gonflables, jeux en bois, activités... à volonté !)
- JEU DE PISTE SUR LE CINÉMA** (Partez à l'aventure en équipe et relevez les défis !)

SPECTACLE DES ENFANTS
Venez applaudir nos petits artistes !

CARTE BANCAIRE ACCEPTÉE !

UNE JOURNÉE INOUBLIABLE POUR PETITS ET GRANDS !

COUPON RÉPONSE À DÉTACHER ET À REMETTRE AVANT LE 15 JUIN

CHOIX DU REPAS

<input type="checkbox"/> BURGER + FRITES + GLACES 15€ NOMBRE : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> BURGER VÉGÉ + FRITES + GLACES 15€ NOMBRE : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> BURGER ENFANT + FRITES + GLACE 10€ NOMBRE : <input type="text"/>
---	--	---

NOM : _____
PRÉNOM : _____
CLASSE / ENFANT : _____
TÉLÉPHONE : _____

NOMBRE TOTAL DE REPAS : MONTANT TOTAL : €

Merci ! ❤️

Chers parents,

L'année scolaire 2025-2026 touche à sa fin et, comme les années précédentes, je ne peux que me réjouir des actions menées, des moments partagés et de l'énergie collective qui nous a permis d'organiser des manifestations appréciées, je l'espère, de toutes et tous.

Cette réussite n'existe que grâce à l'implication de chacun. Votre présence, votre aide ponctuelle, vos idées et vos bras sont essentiels pour que nos événements continuent d'exister, de grandir, afin de permettre à nos enfants de profiter de moment de partage, de joie et également des sorties scolaires organisées par l'équipe éducative de notre école.

Nous souhaitons, et je souhaite plus particulièrement en ma qualité de Co-président du sou des écoles, aujourd'hui rappeler combien votre participation est précieuse, et je vous adresse mes plus sincères remerciements. Également, lors de chaque manifestation, l'équipe du sou s'investit pleinement, parfois au-delà du raisonnable, pour que tout se déroule au mieux. Je suis très fier de cette équipe qui fait un travail formidable au quotidien et je ne peux que les féliciter.

Cette implication, bien que portée par la passion, entraîne aussi une fatigue qui s'accumule au fil du temps. C'est la raison pour laquelle certains membres du bureau ont décidé de ne pas renouveler leur engagement l'an prochain pour des raisons personnelles tout à fait légitimes. Je ne vous cache pas ma profonde inquiétude quant à la pérennité de notre association. C'est pourquoi trois ou quatre postes seront à pourvoir au sein du bureau pour la prochaine année associative.

Il s'agit là d'une opportunité pour renouveler l'équipe, apporter de nouvelles idées, partager les responsabilités et assurer la continuité de nos actions au profit des enfants.

Nous avons besoin de forces vives, de bonnes volontés, de personnes prêtes à donner un peu de leur temps pour que le sou des écoles continue de jouer pleinement son rôle.

Si vous souhaitez vous investir, même modestement, ou simplement en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous. Chaque aide compte, chaque engagement fait la différence. Nous vous tiendrons prochainement informés de la date de la prochaine assemblée générale.

Ensemble, nous pouvons continuer à faire vivre cette association qui nous rassemble.

Bien à vous, Yvon JANNIN, Co-Président du Sou des écoles de Saint-Marcel-de-Félines.



Les circuits pédestres permanents de Saint Marcel balisés aux normes de la FFRandonnée

16 membres du club des "Pas Pressés" se sont retrouvés pour remplacer l'ancien balisage de 3 circuits permanents, par celui de la FFRandonnée.

Cette opération est initiée par la Communauté de Communes de Forez-Est et du groupe Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin ; les 3 parcours (5, 9 et 16 km) bénéficient donc d'un nouveau balisage jaune sur fond noir.

Les bénévoles ont profité pour améliorer le passage sur certains tronçons .

215 balises ont été posées et 89 h de bénévolat comptabilisées.



Saint Marcel de Félines Samedi 20 juin 2026 2e Rando Guinguette des « Pas Pressés »



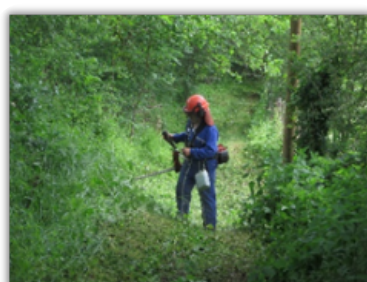
Inscriptions en cours :
au 15 mai près de la moitié des 300 places disponibles
sont vendues !

Sur le site HelloAsso ou auprès d'un responsable du groupe
06-43-38-54-50 (Bernard) - 06-84-09-44-84 (Patrick)
Rens. complémentaires : www.lespaspresses.org



Les chemins félinois bichonnés par l'équipe des "Pas Pressés"

Une grosse tonte de printemps était devenue indispensable ; c'est pourquoi 17 bénévoles (5 absents sur la photo) se sont donné rendez-vous au local de l'association. Répartis en 3 équipes, l'armée de volontaires s'est activée sur plus de 15 km de sentiers félinois non accessibles en tracteur. De son côté, l'employé du Syndicat Mixte de la Retenue du Barrage de Villerest passait le gyrobroyeur sur d'autres chemins. Au total plus de 100 h de travail bénévoles ont été comptabilisées.



ODYSSÉE DES SONGES

« L'Odyssée des Songes », résidence artistique et culturelle, menée par Agathe Revaillo, designer, est une aventure collective ancrée dans le design care (prendre soin par le design) à destination des résidents du foyer de La Roche, pour qui la liberté de mouvement et l'autonomie sont des préoccupations majeures. Cette approche consiste à relier le déplacement physique aux voyages intérieurs, et de promouvoir la liberté de mouvement du corps et de l'esprit. Le projet privilégie une approche sensorielle et expérientielle, au service du bien-être global, avec la participation citoyenne ainsi que de nombreux partenaires : Les Pas Pressés, Club des Sports Adaptés, la commune, la crèche "Les Petits Félines".



En créant des moments de partage inclusifs, où les présences humaines et matérielles se rencontrent, le renfort du lien social agit, favorise le bien-être des participants, tout en soutenant l'inclusion par l'art et la culture. Une nouvelle manière de redécouvrir son environnement, en créant des situations de rencontre et de partage, notamment à travers des temps intergénérationnels, grâce à la participation des enfants de la crèche.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de la prochaine parade qui se déroulera **mardi 30 juin à 18h00** au domaine de St Marcel de Félines.

- Déambulation et défilé dans le jardin du Domaine de Saint Marcel de Félines
- Présentation de la résidence Odyssée des Songes.

Restauration sur place à partir de 19h00.

Cet évènement sera clôturé par un Concert de funk Jazz – Cissy Street – à 20h00 dans le théâtre de verdure du Château de Saint-Marcel-de-Félines. Tarif plein : 16 € / Réduit et abonnés : 14 € / Gratuit pour les – de 12 ans

Pour plus de précisions, consulter <https://www.forez-est.fr/loisirs-et-tourisme/agenda/>

CHÂTEAU - CONCERT SYMPHONIQUE

NOUVELLE DATE

Château de St-Marcel-de-Félines (42)
Dimanche 07 Juin à 16H

CONCERT SYMPHONIQUE
avec le conteur MICHEL BILLET

"Eh bien! Jouez maintenant."
Fables et contes en musique

PARTICIPATION LIBRE
Renseignements : 06 82 32 06 28

ENSEMBLE SYMPHONIQUE DU HAUT-BOIS
Thizy-Bourgs
Ecole

Ne pas jeter sur la voie publique - Création Symphonie de Thizy - 527 720 106

+ D'INFOS

DON DU SANG

174 donneurs se sont présentés à la première journée de prélèvement 2026. Nous vous invitons donc à revenir nombreux pour accomplir ce geste qui sauve des vies. De plus, à la veille de la période estivale, le stock est affaibli par les accidents de la route ; nous avons donc impérativement besoin de chacun d'entre vous.

Nous vous donnons rendez-vous **vendredi 26 juin de 15h00 à 19h00** salle des sports à St Just la Pendue.

Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site dondusang.efs.sante.fr. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité.

Saint Marcel sera de rangement.

A très bientôt.

Merci.



EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES ! ❤️ 🧡 🧡

Globules rouges
Hémorragies, accouchements difficiles...

Plaquettes
Cancers (Leucémie, Lymphome...)

Plasma
Maladies génétiques, déficits immunitaires...

EFSS
Des éliminés, sans pitié

PRÉLÈVEZ VOTRE POUVOIR. DONNEZ VOTRE SANG !

Évènement à la bibliothèque :

Le mardi 26 mai aura lieu l'élection du prix Drolalire, Les enfants de l'école (GS CP CE) ont pût découvrir en classe les 5 albums sélectionnés, ils devront, munis de leur carte d'électeur passer par l'isoloir pour faire leur choix.

Le dépouillement aura lieu à l'école l'après-midi et le résultat du vote sera relayé aux instances départementales,

Les petits félois auront-ils fait le même choix que les écoliers des 15 autres bibliothèques ligériennes participantes ?

Suspens, résultats dans les prochaines brèves.

Samedi 11 Juillet, une animation sur le thème de l'été sera organisée salle de la Ruche de 10h à 12h.

Merci de vous inscrire, par téléphone ou SMS, auprès de Nathalie 06 76 02 29 14 ou Fabienne 06 03 59 28 28 ou par mail à fhgrosbellet@gmail.com



Nous recherchons une ou un bénévole à l'aise avec l'informatique pour faire vivre notre portail internet.



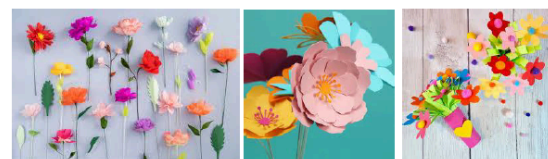
Anne Marie, Geneviève, Nathalie, Dominique, Chantal, Nathanaëlle, Magali, Fabienne vous accueillent le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 11h30.

BIBLIOTHEQUE SAINT MARCEL DE FÉLINES

Samedi 11 Juillet 2026 à 10h00

Animation d'été

Réalisation de fleurs en papier



Animation gratuite **sur inscription** auprès de

Nathalie : 06 76 02 29 14 ou Fabienne : 06 03 59 28 28

Ou par mail fhgrosbellet@mail.com

Retrouvez-nous sur facebook.com/Bibliothèque-Saint-Marcel-de-Félines

Et sur notre site internet <https://portail-saint-marcel-de-felines.md42.syrtris.fr/>



CALENDRIER

JUIN

- Samedi 06 : RDV aux jardins - Château de St Marcel- 14h00/18h00.
- Dimanche 07 : RDV aux jardins 14h00/18h00 - Concert symphonique - Château de St Marcel - 16h00.
- Samedi 13 : Fête de la musique - Comité des fêtes - La Ruche - 19h30.
- Dimanche 14 : Kermesse à la MAPA Chantepierre 15h00.
- Mardi 16 & mercredi 17 : Récupération des bacs ordures ménagères & dotations badges - Maison du Temps Libre - 15h00/18h30.
- Samedi 20 : 2ème Rando Guinguette - Pas Pressés - Maison du Temps Libre - 17h00.
- Mercredi 24 : Tables rondes -Ouvertes à tous - Maison du Temps Libre - 19h30
- Jeudi 25 : Soirée jeux - Scène pour tous - La Ruche - 20h00/22h30.
- Vendredi 26 : Collecte de Sang - Saint - Just-la-Pendue - Centre des sports et loisirs - 15h00/19h00.
- Samedi 27 : Fête de l'école - Maison du Temps Libre.

JUILLET

- Samedi 11 : Animation d'été à la bibliothèque - Réalisation de fleurs en papier - La Ruche - 10h00/12h00.
- Jeudi 16 : Soirée jeux - Scène pour tous - La Ruche - 20h00/22h30.

AOÛT

- Jeudi 06 : Goûter des aînés - Maison du Temps Libre -15h00.
- Samedi 15 : Messe à la Grotte de Félines - 10h30.